

# Rapport d'activité du SGEN-CFDT Basse-Normandie 2018-2021

Congrès « de Lisieux » du 28 mai 2021  
Validé au conseil syndical du 22 avril 2021

## Contexte général

Depuis notre dernier congrès à Saint-Lô en février 2018, il n'y a pas eu de changement politique majeur à la tête de notre pays. Si le premier ministre est différent, le président de la République et le ministre de l'Education nationale sont les mêmes. Cependant, deux crises majeures ont traversé la période : le mouvement des « gilets jaunes » de novembre 2018 au printemps 2019 ; la pandémie due au SARS-Covid qui, commencée en mars 2020, dure encore à ce jour. Entre les deux, la mise en place de la réforme des lycées GT et le projet de réforme des retraites ont fortement impacté notre milieu professionnel.

La politique gouvernementale n'en a pas été rendue plus lisible. Le libéralisme qui sous-tend le macronisme a semblé être remis en question dans les réponses données aux « gilets-jaunes », mouvement qui se développait sur un besoin de protection et de prise en compte de ceux qui se sentent menacés par la mondialisation. La difficile gestion de la pandémie a montré elle aussi la nécessité d'un Etat bien présent et prévoyant, en particulier dans le domaine de la santé ; la pénurie de masques et les difficultés d'approvisionnement en vaccins ont largement mis en lumière la dépendance industrielle de l'Europe envers la Chine et les Etats-Unis.

Si dans les discours, le gouvernement a plusieurs fois dit avoir compris ce besoin d'un Etat protecteur, le projet de réforme des retraites a été vécu comme un abandon du système de protection sociale installé depuis l'Après-guerre. Et la relance économique qui s'annonce massivement nécessaire, à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis, paraît peu ambitieuse en France et en Europe, comme par exemple les nouvelles règles de l'assurance chômage qui escomptent quelques économies en s'en prenant aux plus précaires.

De la même façon, ces deux crises ont largement remis en cause, dans les discours, la critique radicale contre les corps intermédiaires, partis politiques, parlement, élus locaux et syndicats. S'ils ont parfois été appelés à la rescousse et écoutés (les maires au moment des « Gilets jaunes », les syndicats réformistes sur le projet de la réforme des retraites), le processus de décision est resté très centré sur le président de la République en particulier lors de la pandémie. Le rôle des syndicats dans la fonction publique a été volontairement affaibli tout au long de la mandature.

Cette mise à l'écart des corps intermédiaires a ouvert la voie aux actions plus radicales. La négociation et les mécanismes du dialogue social étant coupés ou grippés, il est paru plus efficace de se lancer dans des actions transgressives ou brutales. La violence a été ouvertement justifiée par certains lors des nombreuses manifestations des « gilets jaunes » puis lors de certaines manifestations contre le projet sur les retraites. La réforme du bac a été contestée parfois par des interruptions d'examens ou des refus de correction des copies. Plus largement, le refus des règles classiques du dialogue social s'est développé, en même temps que la défiance envers un Etat conçu comme un corps étranger à la société. Emmanuel Macron, élu comme rempart face à Marine Le Pen, n'a-t-il pas finalement réussi à la remettre en selle ?

Le SGEN Basse-Normandie a dû tenir compte dans son action de cette nouvelle configuration. La mise à l'écart des élus du personnel dans les CAP, si elle n'a pas remis en cause aux yeux des collègues notre rôle de conseil, a renforcé la crainte de passe-droits et de l'abandon de règles garantes de l'équité de traitement sur les mutations et sur les carrières, en créant une opacité totale sur les résultats. Notre action a été largement entravée par la grande difficulté à accéder à des informations telles que les noms et les affectations des personnels. Les relations avec les services ont été parfois tendues suite aux injonctions ministérielles ou rectorales de limiter les interactions

avec les organisations syndicales. La fusion des académies de Caen et de Rouen a aussi largement joué dans ce processus, en désorganisant et en complexifiant le réseau des interlocuteurs rectoraux. Le SGEN a joué un grand rôle dans l'accompagnement de la lutte des personnels des deux rectorats, ce qui a aussi créé de nouveaux liens. Le pire a été évité, mais les écueils restent toujours bien présents.

Face au mouvement des « gilets jaunes », nous avons pris une position claire de refus de modalités d'action qui nous semblaient vouées à l'impasse. Récupéré de toutes parts, le mouvement a fini par vite devenir illisible et inefficace. Cela n'est en rien une satisfaction, car le ressentiment de ceux qui ont participé à ce mouvement reste entier, les problèmes demeurent toujours présents.

Le projet de réforme des retraites a donné lieu à de nombreux débats au sein de notre organisation et nous avons parfois préféré relayer les inquiétudes du terrain plutôt que de suivre le positionnement de la CFDT. Enfin, face à la pandémie, le SGEN de Basse-Normandie n'a jamais joué la surenchère et a voulu être responsable. Ne nous érigeant pas en spécialistes autoproclamés de l'épidémiologie, nous avons diffusé beaucoup d'informations pratiques et fait remonter les problèmes rencontrés sur le terrain par les personnels. L'épidémie a fortement impacté notre militantisme, comme le montre le déroulement de ce congrès.

### **Une organisation en bonne santé**

Le nombre d'adhérents est en baisse. Nous sommes passés de 6116 cotisations mensuelles en 2017 à 5835 en 2020. Soit une baisse d'environ 5%. Cette baisse s'est essentiellement faite en 2020 (nous avons 6048 cotisations mensuelles en 2019). Le travail de syndicalisation des stagiaires a été très difficile en 2020 et explique largement ce phénomène, alors que les départs pour cause de retraite eux n'ont pas baissé. A la marge, nous avons aussi eu des départs suite à la position de la CFDT sur les retraites.

Les élections professionnelles de 2018 ont marqué une stabilité pour le SGEN Basse-Normandie. Nous avons gardé nos deux sièges au CT académique de Caen, ainsi qu'au CTSD de la Manche. Dans le Calvados, notre siège au CTSD est renforcé, comme celui au CTSA (rectorat et DSDEN). Dans l'Orne, nous n'en avons pas, mais nous n'en avons pas non plus avant !

Dans les CAPD et CAPA, nous restons représentatifs là où nous l'étions avant.

A l'université de Caen, les dernières élections (2020) ont vu plusieurs adhérents être élus sur la liste majoritaire.

Le travail dans les instances (CAP, CT, CHSCT, les nombreux groupes de travail et audiences) prend une grande partie du temps de travail militant. Le SGEN est reconnu comme une organisation sérieuse et compétente, mais ce travail, encore une fois très prenant, s'est révélé à un moment assez inutile face à des interlocuteurs sourds à tous les arguments, voire hostiles à tout « interventionnisme » syndical. Les situations sont fluctuantes dans le temps et surtout selon les interlocuteurs. Malgré quelques efforts récents, la situation reste globalement dégradée.

L'année 2020 a été marquée par la construction de nouveaux sites internet. Nous avons préféré utiliser un prestataire local plutôt que de reprendre la solution proposée par la fédération. Cela nous donne une plus grande souplesse d'utilisation, un rapport direct avec le concepteur et une prise en compte immédiate de nos demandes. La possibilité d'une adhésion en ligne a été mise en place. Un travail du même type est en cours sur la conception des mails envoyés aux personnels et aux adhérents.

Les pratiques quotidiennes de travail au service des adhérents et des personnels ont continué : prise de contact directe avec les nouveaux adhérents, stages syndicaux, visites d'écoles, rendez-vous pour les mutations et un SGEN joignable par téléphone tous les jours, grâce aux renvois d'appels.

De nouveaux militants ont continué à être intégrés. Certains sont réellement nouveaux, d'autres viennent de Haute-Normandie et ont été inclus dans l'équipe militante bas-normande sur les sujets régionaux.

### **Le travail de rapprochement avec la Haute-Normandie**

Avant même la décision de fusionner les syndicats haut et bas normands (2020), plusieurs rencontres avaient été organisées entre les équipes militantes, au Havre et à Caen, puis par visio. Les échanges par liste de diffusion ont été nombreux. Les réunions avec les autorités académiques ont été préparées en commun.

Ce travail s'est intensifié depuis un an. Cette habitude d'échanges est le préalable à l'organisation des nouvelles structures normandes, chacun se connaissant et sachant quelles sont les compétences particulières des uns et des autres. Il se révèle d'ailleurs que les deux SGEN sont assez complémentaires.

### **Des relations intersyndicales constructives**

Contrairement à la période précédente, les relations intersyndicales ont été plutôt bonnes depuis 2018. Même le projet de réforme des retraites, pour lequel les souvenirs de 2003 étaient dans toutes les mémoires, n'a pas donné lieu à des attaques frontales contre le SGEN ou la CFDT. Il y a eu certes quelques très rares débordements, comme à Saint-Lô, mais les relations n'ont jamais réellement été tendues avec les autres organisations syndicales et le dialogue, voire l'action commune, ont toujours été privilégiés.

La longue lutte contre la fusion des deux académies de Caen et de Rouen, a vu un travail véritablement intersyndical, entre le SGEN, la FSU et l'UNSA, avec une présence aussi de FO et de SUD. S'il n'a pas empêché la fusion, il a fait échouer le projet de réorganisation des services à marche forcée.

Le SGEN continue à être un partenaire reconnu et recherché, parce que crédible dans ses revendications, par la FSU. L'UNSA a besoin d'un partenaire réformiste pour pouvoir peser. Cependant la fusion des instances qui se profile pour 2022, lors des prochaines élections professionnelles, risque de remettre en cause ce rôle. Certains, en particulier à l'UNSA, rêvent de voir le SGEN ne plus être représentatif sur le nouvel ensemble normand.

### **Des relations plutôt apaisées avec la fédération**

La période de l'automne et de l'hiver 2019-2020 ont été un peu difficiles entre la fédération des SGEN et le SGEN Basse-Normandie. Les militants ont été inquiets et déçus du temps qu'il a fallu à la fédération pour prendre en compte les effets du projet de réforme sur les retraites futures d'une grande partie des personnels. Et ce alors même que la CFDT avait été fortement impliquée dans le travail de discussion avec le gouvernement lors des deux années précédentes. Les discussions entre le SGEN BN et la fédération ont parfois été tendues. Le refus par la fédération d'appeler au mouvement du 5 décembre 2019, le plus suivi de notre profession depuis une décennie, n'a pas été compris. Les questions techniques posées ensuite sur les négociations de revalorisation des salaires n'ont pas reçu de réponse. Certains épisodes ont pu aussi laisser penser que parfois, le débat n'était pas le bienvenu.

Cependant, des efforts ont aussi été faits pour éviter de trop fortes tensions. Un débat a été organisé au local caennais avec des membres de la fédération. Les portes n'ont jamais été ni fermées ni claquées, la discussion a toujours été possible.

La pandémie a mis fin aux discussions sur les retraites, dans l'espace public comme en interne.

Cependant cet épisode ne doit pas occulter un travail par ailleurs important et plutôt positif avec la fédération. L'aide au développement a été efficace et appuyée. La production de la fédération est fournie dans de nombreux domaines. Le soutien apporté a été apprécié sur certains dossiers particuliers. Le SGEN bas-normand s'est peu investi dans le conseil national, qui regroupe les secrétaires généraux de syndicats, où le débat est limité par l'importance du nombre de participants. Par contre il a proposé à l'élection une candidate qui a été élue au conseil fédéral il y a un an.